

## Règles d'isolement face au Covid-19 à partir du 3 janvier 2022

A partir du 3 janvier 2022, les règles d'isolement sont les mêmes pour les personnes positives quel que soit le variant (Delta ou Omicron).

		
ADULTE	Positif	Cas contact
<p>Avec schéma vaccinal complet</p>	<p><b>Isolement de 5 jours</b> Si TAG ou RT-PCR négatif le 5<sup>ème</sup> jour et en l'absence de symptôme depuis 48h</p>	<p><b>Pas d'isolement</b> TAG ou RT-PCR immédiat</p>
	<p><b>Sinon, isolement de 7 jours</b></p>	<p>Autotest à J+2 puis J+4</p>
<p>Non vacciné ou avec schéma vaccinal incomplet</p>	<p><b>Isolement de 7 jours</b> Si TAG ou RT-PCR négatif le 7<sup>ème</sup> jour et en l'absence de symptôme depuis 48h</p>	<p><b>Isolement de 7 jours</b> TAG ou RT-PCR le 7<sup>ème</sup> jour</p>
	<p><b>Sinon, isolement de 10 jours</b></p>	

		
	Positif	Cas contact
<p><b>ENFANT DE MOINS DE 12 ANS</b>  Vacciné ou non vacciné</p>	<p><b>Isolement de 5 jours</b> Si TAG ou RT-PCR négatif le 5<sup>ème</sup> jour et en l'absence de symptôme depuis 48h</p>	<p><b>Pas d'isolement</b> TAG ou RT-PCR immédiat</p>
	<p><b>Sinon, isolement de 7 jours</b></p>	<p>Autotest à J+2 puis J+4 (attestation sur l'honneur des parents de la réalisation effective de l'autotest et de son résultat négatif pour le maintien de l'élève à l'école)</p>
		<p><b>Si les tests sont négatifs, l'enfant peut aller à l'école</b></p>

REFERENCE : [DGS-URGENT N°2022\\_01 TITRE : NOUVELLES DOCTRINES POUR L'ISOLEMENT DES CAS DE COVID-19 ET LA QUARANTAINE DES PERSONNES CONTACTS](#)